

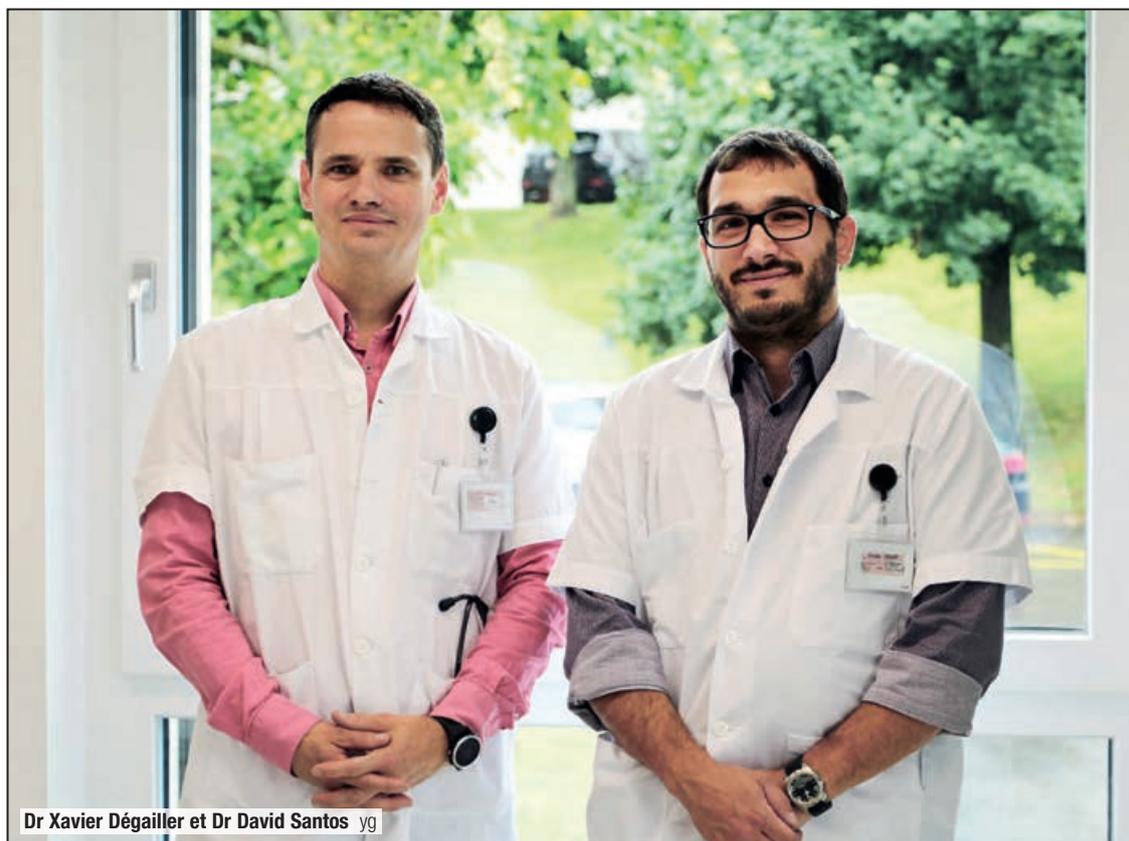
Journal de Moudon

Feuille d'avis de Moudon, de la Hte-Broye, du Jorat et de la Glâne / Edition du jeudi 25 juin 2020

MOUDONElections à la Municipalité:
coup de théâtre [3]**OULENS-SUR-LUCENS**Rémy Aubort, photographe:
«Exister et positiver» [8]**MONTANAIRE**Le Conseil communal
siège à huis clos [12]**MOUDON**

Maison de la santé

Début d'activité de l'antenne médicale du HIB



Dr Xavier Dégailler et Dr David Santos yg

Réclame

Meubles Kolly

Venez visiter nos expositions de meubles de jardin
Bulle | Payerne Rte de Grandcour 67 - 026 660 6 660 | Rossens

• Mercredi 17 juin dernier, l'Hôpital Intercantonal de la Broye, HIB, a présenté à la presse sa nouvelle polyclinique. Cet établissement de santé tout neuf occupe 600 m² au premier étage du bâtiment situé à l'avenue de Cerjat 6 et qui vient d'être terminé.

La polyclinique offre une large palette de prestations de soins et répond à un véritable besoin de la population de la région moudonoise.

Suite en p. 5

Au Cochon d'Or
Viandes et comestibles

Rte de Grandcour 63b Tél. 026 660 62 62
1530 Payerne www.cochondor.ch

LE HIT DE LA SEMAINE

Filet mignon
de porc frais, 1 ou 2 pièces

31⁹⁰ kg

Valable du 23.06.2020 au 29.06.2020

Déglon.Ch

Revêtements de sol

Parquet • Linoléum • Moquette

Christian Déglon
CP 194 Mobile: 079 858 81 43
1522 Lucens E-mail: ch.deglon@gmail.com

VE 3 JUILLET TOUS MÉNAGES

MAISON thiriet

Découvrez cette offre dans notre magasin

Route de Carrouge 14 Vucherens

2 x Entrecôtes parisiennes de boeuf, marinées à l'échalote
2 pièces d'environ 180 g = 360 g

environ

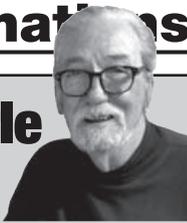
17^{Fr},50 du 25.06 au 02.07.2020

DU LUNDI AU VENDREDI: 10⁰⁰ - 12³⁰ et 14⁰⁰ - 18³⁰ | LES SAMEDI: 09⁰⁰ - 15⁰⁰

Tél: 021 903 23 87 www.thiriet.ch

La piscine de Moudon est ouverte

Eau 21°



ÉDITORIAL
par Francis
GEORGE-Perrin

Alors, on parle de quoi?

• Non, non!... Promis juré: je ne vous parlerai pas dans cet édit de ce maudit Coronavirus qui a monopolisé l'information depuis des mois déjà. Je ne vous parlerai pas non plus des mesures et nouvelles libertés nées du déconfinement tant elles sont parfois contradictoires autant que surprenantes. Je ne vous dirai pas, par exemple, qu'une nouvelle directive qui inciterait les bistrotiers à ne pas mettre à disposition de leur clientèle du petit noir matinal le journal du jour. On pourrait penser qu'il s'agit d'éviter que ce tabloïd ne soit porteur et diffuseur de trop de fake news ou autres nouvelles invérifiables. Que non. Il serait susceptible de contaminer le lecteur si sa consultation n'est pas de premières mains. Entendez par là que celui (ou celle) qui vous a précédé dans l'effeuillage du journal pourrait y avoir laissé traîner un virus entre les locales, les sports ou la bourse. J'espère que ce ne sera pas le cas de notre journal.

Je renonce aussi à vous parler de celles et ceux qui, considérant que le port du masque ne souffre aucune exception, en font un usage proche du toc, vous savez ce dérèglement psychologique qui pousse certains individus à effectuer sans cesse des gestes ou comportements normalement à usage modéré. Donc, inutile de citer ces touristes qui débarquent dans les champs de lavande masque sur le museau pour prendre «la photo» à rapporter au retour. Même avec le mistral le plus intempêtif, si le masque est bien positionné sur le nez, il y a peu de chance que le parfum puisse être apprécié. Non, non, je ne parlerai

pas des réunions limitées dans le nombre des participants à 5'000 personnes au maximum, alors que, pour fêter la musique, sur les bords du canal St-Martin à Paris ou revendiquer pour une cause ou l'autre tout devient poreux autant quant au nombre de participants qu'au respect de la distanciation dite sociale. Non, non, promis juré, je n'en parlerai pas ici.

Bon, cela étant, de quoi pourrait-on parler? Un petit coup d'œil au calendrier de la cuisine semble apporter la solution: 21 juin, début officiel de l'été. A bon? On allait risquer d'oublier cette évidence face à la grisaille des temps. Fort heureusement, quelles que soient les vicissitudes, la nature poursuit fidèlement sa marche, précise tout autant que rassurante. Donc, même si ce n'est pas forcément sur les plages marocaines ou en Asie cette année pour les vacanciers amateurs d'exotisme, il y aura du soleil partout et pour tous. Et peut-être, cette année, plus en Suisse qu'ailleurs. Dans la mesure où les hébergeurs sauront adapter leurs tarifs afin de retenir les confédérés chez eux pour découvrir ou redécouvrir tout ce qui fait la beauté de ce pays...

Alors de quoi parler maintenant, si ce n'est des promesses de vacances bienvenues et méritées. Le mot de la fin me direz-vous? Bas les masques partout où c'est possible et raisonnable et belles vacances et bel été à toutes et tous, amis lecteurs. Avec l'espoir qu'au retour, il y aura des choses dont il ne sera plus nécessaire de parler.

Réclame

à la source de votre bien-être

PHARMACIE
M • U D O N N O I S E

PHARMACIE – PARFUMERIE – DROGUERIE
Avenue de la Gare 1a - 1510 Moudon - Tél. 021905 94 10 - Fax 021905 94 11

En stock: désinfectant pour les mains et masques

Appelez-nous pour préparer vos commandes à l'avance!
Pensez à notre service de livraison pour vos achats
Pour vos achats: commande@pharmaciemoudonnoise.ch

-20% Voltaren Emulgel et patch
-20% sur Mustela solaire

-15% le vendredi 3 juillet 2020
Sauf médicaments remboursés - Dans la limite du stock disponible - Non cumulable avec d'autres offres

Les brèves

• **MOUDON** Merci de l'Épicerie du Cœur



L'équipe de l'Épicerie du Cœur de Moudon remercie toutes les personnes et associations qui ont participé à la récolte «Les Caddies pour Tous» des 4, 5 et 6 juin derniers. La crise sanitaire de ces derniers mois a touché notre population. Grâce à vos dons et votre grande générosité, vous nous permettez d'offrir, aux citoyens de Moudon et région, de la nourriture et des produits de première nécessité. Votre aide et votre soutien rejoignent celles et ceux qui traversent des moments difficiles et restent souvent dans l'ombre. Nous nous joignons à eux pour vous dire **MERCI!**

[Le comité de l'Épicerie du Cœur]

Moudon
Avis officiels

• **Avis d'enquête**

Conformément aux dispositions légales, la Municipalité de Moudon soumet à l'enquête publique **du 24 juin au 23 juillet 2020** le projet suivant:

Adresse: Les Combremonts 26c

Coordonnées: 2550415/1168975

Propriétaire: Najar Alain, Les Combremonts 26d, 1510 Moudon

Promettant/acquéreur: Stollig Gezim, rte d'Ursy 31, 1678 Siviriez

Auteur des plans: Ducrest Metzger Architectes, rte de Palézieux 63, 1610 Oron-la-Ville

Nature des travaux: construction d'une villa jumelée

Le dossier est déposé au Bureau technique communal où il peut être consulté sur demande au 021 905 88 86. Les oppositions motivées et les observations peuvent y être déposées par écrit durant le délai d'enquête. Le délai d'intervention porte sur une durée de trente jours, à compter du jour suivant la parution dans la Feuille des Avis Officiels du canton de Vaud.

SERVICE TECHNIQUE COMMUNAL

Chaque semaine des nouvelles de votre région
pour Fr. 59.-/année
www.journaldemoudon.ch

Réclame

POMPES FUNÈRES
GÉNÉRALES SA
Moudon - Lucens et environs
021 905 12 00
(24h/24)

Dominique Ballif
CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.pfg.ch

La semaine prochaine:
TOUS MÉNAGES
ve 3 juillet

annonce@journaldemoudon.ch

MOUDON

Elections complémentaires à la Municipalité

Un scénario à la Hitchcock avec un dénouement inattendu!

• Dimanche dernier en fin d'après-midi, lors de la publication des résultats du vote tels qu'affichés au pilier public, avec 4 candidats dans un mouchoir de poche, on était en plein suspens. En effet, le décompte des voix s'établissait ainsi:

Demierre Serge: 346 voix
Bosse Buchanan Sandrine: 336 voix
Diserens Véronique: 333 voix
Gertsch Christophe: 330 voix

On pouvait donc s'attendre à un deuxième tour style «mort subite» pour deux des candidats, avec en plus une sorte de scrutin s'apparentant à un tirage au sort avec vraisemblablement une démobilisation inévitable d'une partie des électeurs pour cause de vacances scolaires. Triste perspective pour nos quatre candidats!

Mais un coup de théâtre inimaginable allait rebattre les cartes.

Des membres du comité du PLR examinant de plus près les résultats ont constaté qu'il y avait une erreur incontestable dans l'attribution des voix, le report des suffrages du PLR et de l'Entente Moudonnoise n'ayant pas été effectué correctement.

Immédiatement contactée, la Présidente du Conseil Communal a réalisé qu'effectivement il y avait un gros problème et elle a reconnu que les résultats présentés étaient erronés. Un simple calcul arithmétique prenant en compte le report adéquat des voix obtenues par le PLR et l'Entente a rapidement résolu la chose et, subséquemment, rétabli le résultat réel du scrutin en confirmant l'élection de Véronique Diserens et de Serge Demierre au premier tour.

Le décompte définitif se présente dès lors de la manière suivante:

Diserens Véronique: 564 voix
Demierre Serge: 524 voix
Bosse Buchanan Sandrine: 336 voix
Gertsch Christophe: 330 voix

Le nouveau décompte tel qu'établi ci-dessus a été approuvé par le préfet qui a réexaminé les résultats lundi en fin d'après-midi avec la responsabilité du bureau.

Bien que l'erreur constatée soit absolument indiscutable et reconnue par la Présidente du Conseil Communal, les deux candidats qui n'ont pas été élus auraient le droit de recourir contre la décision de correction qui a été prise, dans un délai de 3 jours. Mais les faits ayant



Photo YG

été dûment constatés et ne mettant pas en cause la régularité du scrutin il serait étonnant qu'un tel recours puisse être avalisé.

Cependant, pour ne prendre aucun risque quant à l'éventualité d'un deuxième tour, certes improbable, le PLR et l'Entente Moudon-

noise ont remis leurs deux candidats en lice. On ne sait jamais avec les coups de théâtre...

[Donaly]

MOUDON

Souvenirs, souvenirs...

Les Juniors B du FC Moudon

lors du tournoi de Montreux en 1948.

• Debout: Max Gerba, Jean-Marc Sandoz, Claude Carita, Frédy Cosandai, Adolphe Duc, Georges Dutoit.

Dirigeants: André Bertholet, Marcel Charpilla, Marcel Jayet, René Delmatti.

A genoux: René Cléménçon, Jean-Pierre Bigler, Pierrot Jaccaud, Roland Bécholey, Christian Rossmanith.

Cette photo nous a été fournie par M. Jean-Louis Martin de Lausanne.
[La Rédaction]



MOUDON

Ce samedi

Balade sur le thème *Ruelles, rues & chemins*

L'histoire de la ville par le nom de ses rues.

• Moudon fourmille de divers noms de rues et de chemins, les uns bien officiels, les autres plutôt insolites. Ces noms donnent en quelque sorte une identité à la ville, une certaine image et reflètent l'histoire locale, régionale ou nationale.

De la place St-Etienne au chemin du Château-Sec, partez à la découverte des particularités des noms des rues de Moudon, des histoires qui les accompagnent et qui reflètent celles de la ville et de son histoire au fil des siècles.

Toutes les normes de sécurité et d'hygiène anti-COVID-19 seront mises en œuvre afin de vous accueillir dans un cadre sécurisé. Deux horaires seront notamment proposés pour cette balade: habituelle-



La rue des Tisserands

Moudon Région Tourisme

ment proposée à 14h, il y aura cette année la possibilité d'effectuer la même visite à 9h et, de ce fait, les inscriptions préalables seront obligatoires afin de limiter les groupes et assurer la distanciation physique sécuritaire. Des indications complémentaires vous seront fournies lors de votre inscription.

Date: samedi 27 juin 2020 à 9h00 ou à 14h00 (horaire à choix).
Rendez-vous: devant l'église Saint-Etienne. Prix: Fr. 10.- dès 16 ans.
Réservation obligatoire. Nombre de places limité.

Renseignements et inscriptions: Moudon Région Tourisme, office. tourisme@moudon.ch, tél. 021 905 88 66.

[Comm.]

Publicité

Nouveau depuis le 8 juin 2020

HÔPITAL INTERCANTONAL DE LA BROYE

Antenne médicale de l'HIB à Moudon

026 662 83 80

Le secrétariat répond au téléphone de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
policlinique.moudon@hibroye.ch

Du lundi au vendredi :
Urgences sans rendez-vous de 13 h 30 à 17 h 30
Consultations sur rendez-vous de 8 h 30 à 17 h 30

Av. de Cerjat 6
1510 Moudon

Aquarium dennerle

Fr. 70.-

Cuve nano cube 60l
38x38x43 cm (acheté il y a 4 mois)

079 138 21 81

COMMUNE DE CORCELLES-LE-JORAT

Avis d'enquête

La Municipalité de Corcelles-le-Jorat, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique du 24 juin au 23 juillet 2020 le projet suivant:

Objet: Agrandissement de la cave de la laiterie
Lieu-dit: Route de la Laiterie 6
Coordonnées: 2546520/1162010
Parcelle: 49 N° ECA: 33
Propriétaire: Société de Laiterie de Corcelles-le-Jorat, p.a. Gilbert Ramuz
1082 Corcelles-le-Jorat

Auteur des plans: Claude Aeberhard, Archicab, Jean-Marc Meuwly, Rte de Bribracte 4A, CP 4, 1580 Avenches, tél. 021 675 42 36

Le dossier et les plans sont déposés au Greffe municipal de Corcelles-le-Jorat où ils peuvent être consultés. Les observations ou oppositions éventuelles doivent être consignées par écrit **jusqu'au 23 juillet 2020.**

La Municipalité

CAMANDONA

À LOUER

Moudon, ch. de Bronjon 3

Bureaux

210 m² à Fr. 140.-/m²

Places de parc à disposition
Libre rapidement

Contact: 079 469 89 30

EH! TU SAIS QU'ON IMPRIME DES PHOTOS À MOUDON?
Imprimerie Moudonnaise
021 905 21 61

LA SEMAINE PROCHAINE TOUS MÉNAGES

Vendredi 3 juillet

Délai de réception des textes et annonces: vendredi 26 juin

Tél. 021 905 21 61
annonce@journaldemoudon.ch
www.journaldemoudon.ch

MOUDON

Suite de la p. 1

L'antenne médicale du HIB

Elle propose des consultations de spécialistes dans des domaines aussi variés que l'orthopédie, la rhumatologie, la cardiologie, les traitements oncologiques, la gynécologie, l'angiologie et le traitement des plaies. Ce catalogue de prestations va encore s'étoffer avec l'arrivée de nouveaux spécialistes.

Pour les débuts, deux médecins chefs, les Drs Xavier Dégallier et David Santos, ainsi que des médecins assistants assureront les consultations de médecine générale et une permanence médicale pour des consultations sans rendez-vous, de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

Grâce à la présence régulière d'anesthésistes, toutes les prises en charge pré et postopératoires de la région qui nécessitaient un déplacement au HIB de Payerne pourront désormais se dérouler à Moudon.

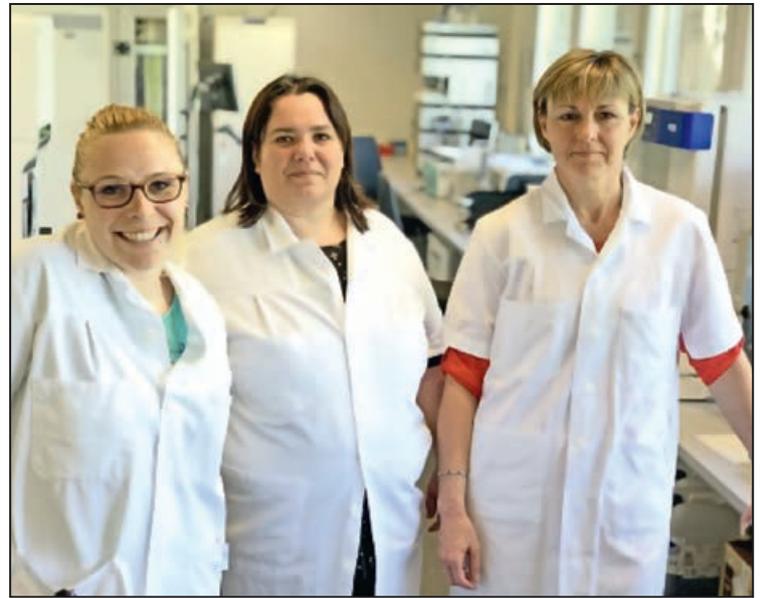
Cela signifie pour le patient un seul déplacement à l'hôpital de Payerne pour l'opération proprement dite.

Deux médecins assistants formés en médecine interne générale et travaillant à «Unisanté» rejoindront l'équipe médicale avec des consultations de médecine générale, de suivi et d'urgences.

Selon la demande qui sera évaluée au cours des prochains mois, les horaires pourront être élargis pour des consultations en urgence toute la journée.

Trois assistantes médicales complètent l'équipe de base.

L'équipement médico-technique de la polyclinique permet de réaliser sur place des analyses de laboratoire ou des radiographies particulièrement utiles pour les décisions thérapeutiques en urgence.



Les assistantes médicales

HIB

Ajoutons que les enfants dès 4 ans peuvent être examinés pour être au besoin référés auprès de leur pédiatre ou du pédiatre de garde.

L'antenne médicale de Moudon accueillera une équipe de spécialistes.

Au cours des prochains mois, le programme d'activité des médecins spécialistes va encore s'étoffer. Des médecins-chefs du service de chirurgie du HIB de Payerne, dont les compétences sont largement reconnues dans la Broye (Drs Munday, Fueter et Romy), vont rejoindre l'équipe.

Le service de traumatologie-orthopédie contribuera également à l'essor de l'antenne médicale en proposant des consultations à la population et aux médecins généralistes de la région (Drs Jamal, Eudier et Caramello) dans des indications telles que hallux valgus, arthrose du pied, pathologies de la hanche, du genou, ou de l'épaule par exemple.

La Dre Laure-Emilie Rey, spécialiste en chirurgie de la main et en chirurgie plastique reconstructive, prévoit à Moudon le traitement chirurgical des tumeurs cutanées. Son expérience de la reconstruction mammaire après cancer permet une prise en charge coordonnée avec les médecins du service de gynécologie.

Enfin, après l'été un cardiologue rejoindra la polyclinique pour effectuer des bilans cardiologiques avec imagerie par échographie et tests fonctionnels.

Voilà donc une adjonction appréciée qui vient étoffer l'offre médicale moudonnoise et qui devrait connaître un beau succès.

ANTENNE MÉDICALE HIB

Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30, avenue de Cerjat 6, Moudon.

Tél. 026 662 83 80.

[Donaly]



Au laboratoire d'analyses

YG

Réclame

MAROLLI
vêtements classiques homme et femme
RÉOUVERTURE OFFICIELLE
Lundi 29 juin à 10h jusqu'à **-70%**
Verre de bienvenue offert!
NOUVELLE COLLECTION PRINTEMPS - ÉTÉ
CHOIX ÉNORME À PRIX CASSÉS
Costume homme 99.- | Veste cuir 149.- | Jeans h/f 39.-
Visitez notre site internet: **www.marolli.ch**
Rue du Temple 5/7 | 1510 Moudon | 021 944 33 44



Une salle d'examen

YG

MOUDON

Conseil communal du mardi 23 juin

L'eau de source impropre à la consommation!

UN CHOC: un des trésors du patrimoine communal, l'eau des sources, est déclarée impropre à la consommation suite à différentes analyses.

• Grandes retrouvailles pour les membres du Conseil qui, après plus de 6 mois d'interruption, se réunissent à nouveau pour la 4^e séance présidée par Monique Tombez, qui salue chacun. Une séance un peu particulière puisqu'elle a lieu à la salle de la Douane en respectant les nouvelles prescriptions fédérales, soit 1,5 m entre les participants. Elle ouvre la discussion sur le procès-verbal de la séance du 10 décembre dernier, rédigé par Mme Nicole Wyler. Celui-ci est accepté sans discussion, de même que l'ordre du jour avec une petite modification. Un ordre du jour impressionnant puisque, outre les traditionnelles élections de fin de mandat, ce ne sont pas moins de 6 préavis qui sont soumis à l'examen du Législatif. L'appel fait constater la présence municipale de Carole Pico, Olivier Duvoisin, Lucas Contomanolis, J.-Ph. Steck et Felix Stürner ainsi que celle de 44 conseillers et conseillers (46 avec les assermentés ci-dessous).

Assermentations

Colin Faqi et Pierre-Alain Richard, tous deux PLR, sont assermentés par la présidente, en remplacement de Mme Keetha Ponnar et Ronny Ghelmini, démissionnaires. Ils sont vivement applaudis.

Communications du Bureau

Le Bureau a reçu les démissions de Nazmi Ahmeti et Sylvie Freymond (PS/Les Verts) ainsi qu'une pétition visant les bruits nocturnes du côté de la Pussaz.

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle législation, la Commission consultative en matière de naturalisation est dissoute.

La présidente, responsable du Bureau électoral de dimanche dernier, s'excuse du cafouillage qui a laissé croire tout d'abord qu'il y avait ballottage. Elle félicite les 2 élus.

Deux dates à retenir: le mardi 30 juin à 18h pour la passation des pouvoirs à l'Hôtel de Ville et le 29 septembre pour le prochain Conseil.

Communications de la Municipalité

Site stratégique de Moudon, point de situation (Carole Pico). La Municipalité tient à informer le Conseil de la situation des projets.

Jonction sud: L'étude préliminaire est terminée; le réaménagement comprendra entre autres

une bretelle d'accès à la RC601 dir. Berne, un giratoire entre le ch. de la Pussaz et le Devin, une voie d'insertion côté Lausanne, tout ça avec l'assainissement du pont des Sorbiers et une viabilisation du giratoire du même nom. Le coût de l'ensemble sera d'environ 7 millions à charge du Canton + 2,4 millions pour la Commune. Démarrage des travaux prévus en 2023.

Interface de la Gare: L'avant-projet est terminé, développé en collaboration avec les entreprises de transport et l'Etat. Cette interface «renforcera la qualité des flux liés à l'intermodalité, valorisera le pôle d'échanges, accroîtra la mobilité douce et augmentera la sécurité et le confort des usagers, dans un cadre urbain spatialement requalifié» (NdLR: *comprenez qui pourra!*). La Municipalité a demandé une subvention à l'Etat, qui pourrait représenter 25% des coûts estimés en 8 et 10 millions. Le début des travaux est envisagé en 2023, en parallèle aux travaux entrepris par les CFF à la gare.

Requalification des fonderies: L'étude préliminaire est presque terminée. Le Conseil sera avisé par une communication à suivre.

Restauration du mur de braie (J.-Ph. Steck). Les fouilles archéologiques réalisées sur le chantier du Centre médical à l'avenue de Cerjat ont permis de découvrir un vestige de la fortification médiévale de Moudon. Mis à nu, la Municipalité souhaite le conserver et le restaurer pour un coût estimé à Fr. 35'000.-. Par une convention, le propriétaire garantira le libre accès aux visiteurs, alors que son entretien sera à charge de la Commune. Cette opération sera financée dans le cadre du budget.

Analyse de l'eau potable et station de pompage du Plan (J.-Ph. Steck). Les eaux font l'objet d'un contrôle régulier. Après les 2 sources exclues l'automne dernier, il a été constaté une augmentation du chlorothalonil sur les sources restantes, qui ont été déviées dès le 3 juin.

Utilisé dans l'agriculture depuis les années 70, notamment dans la culture des céréales, le fongicide chlorothalonil a été interdit le 12 décembre 2019, reconnu comme potentiellement cancérigène. Malgré ce bannissement, certains résidus de ce pesticide, les «métabolites» du chlorothalonil, posent

plus que jamais problème dans l'eau potable. Actuellement, elle est donc pompée dans la nappe phréatique. La station de pompage du Plan fonctionne avec 2 pompes, dont l'une est à changer rapidement au vu de la surcharge qui leur est imposée. Tant Michaël Voruz que Nicolas Martin souhaitent que la Municipalité rassure la population (par communiqué de presse) confirmant que l'eau potable est conforme aux normes en vigueur. Le municipal Steck indique que la Commune est au bénéfice d'une concession de pompage et qu'on reste bien en-dessous des quantités limites.

Elections

Sont élus par acclamations: Christophe Gertsch, socialiste, président; Michel Bula, Entente Moudonoise, 1^{er} vice-président; Roger Müller, PLR, 2^e vice-président. Les scrutateurs: Patrick Foulk (PS/les Verts) et Patrick Soppelsa (PLR), de même que leurs suppléants: Gzim Rama (PS/les Verts) et Merve Gün (Entente Moudonoise).

Rapports de commissions**Crédit d'étude pour la réfection de la route d'Yverdon**

Depuis de nombreuses années, la détérioration du trottoir le long de la route d'Yverdon entre le carrefour du Chalet-Blanc et le départ de la route de Martherenges a pour conséquence, lors d'importantes précipitations, d'amener l'eau de ruissellement sur les parcelles situées en contrebas. La chaussée est aussi en mauvais état, son infrastructure étant de très mauvaise qualité. Deux importantes fuites d'eau sur le réseau d'alimentation, en 2017 et 2019, laissent à penser que les conduites sont également à changer. La Municipalité sollicite un crédit de Fr. 88'000.- pour le financement d'une étude menée par un bureau d'ingénieurs, retenu par appel d'offre parmi 3 entreprises. Les travaux envisagés par la suite se monteront à environ 1,5 million, prévus sur une durée de 10 mois. Ils feront l'objet d'un préavis qui sera présenté au Conseil.

Nommée pour l'étude du préavis, la commission est présidée par Renée Meillard. Son rapport conclut à l'acceptation du préavis à l'unanimité, non sans rendre la Municipalité attentive qu'après carottages il a été découvert dans la chaussée

la présence d'hydrocarbures polycycliques au-delà des limites permettant son recyclage, donc des coûts plus élevés. S'agissant d'un montant supérieur à Fr. 50'000.-, l'avis de la Commission gestion et finances (Cogefin) est nécessaire. Le rapport présenté par Michel Piguet est aussi favorable: les travaux d'entretien importants ne modifient pas le gabarit de la route et une mise à l'enquête ne sera nécessaire que si les travaux empiètent sur des terrains privés. Une subvention sera demandée, s'agissant d'une route cantonale qui traverse notre localité.

La discussion n'est pas utilisée et l'ensemble des conclusions adopté à l'unanimité.

Réfection du pont St-Eloi

Inauguré en 1899, ce pont mérite un assainissement dont on parle depuis plus de 30 ans. Si sa structure métallique est en bon état, il n'en va pas de même des trottoirs (réalisés dans les années 50 en encorbellement) et des barrières. Après démontage, les pièces métalliques seront sablées sur place, puis pose de nouveaux trottoirs, barrières et tablier pour une largeur totale identique au pont actuel. Des travaux conformes à ceux prévus au centre-ville (zone de rencontre) pour une harmonie visuelle. Les bancs et bacs à fleurs qui agrémenteront le pont ne sont pas compris dans le préavis.

Tant la commission du Législatif (prés. Françoise Matthey) que la Cogefin (prés. Serge Demierre) concluent à l'acceptation du crédit de Fr. 800'000.- demandé pour cette importante réfection. Si le montant demandé découle de soumissions rentrées, ces travaux ne bénéficieront pas de subventions, cet axe de passage n'étant pas considéré comme route principale.

La discussion est utilisée par Nicolas Martin qui aimerait connaître la date des travaux qui doivent durer 6 mois (en raison du passage du cortège des Brandons). J.-Ph. Steck le rassure, ils commenceront après les Brandons 2021.

Là encore, belle unanimité des membres du Conseil qui sont remerciés par le municipal Steck pour les 2 préavis qu'ils viennent d'accepter.

Installation d'un arrosage automatique au terrain de foot

En 2019, ce sont plus de 2 millions de litres d'eau qui ont été utilisés pour l'arrosage des terrains de

CONSEIL COMMUNAL

Suite de la p. 6

football. Consciente de sa responsabilité écologique, la Municipalité présente une demande de crédit de Fr. 48'000.- pour la pose d'un arrosage automatique du terrain principal, celui d'entraînement continuant d'être arrosé avec les moyens actuels. Cette installation permettra une économie d'eau importante par une meilleure répartition, une quantité d'eau optimisée et par un arrosage nocturne qui induit une faible évaporation. D'autre part, elle permettra une réduction des heures nécessaires au personnel communal (74 heures en 5 mois en 2019). Un investissement qui sera rentabilisé après 10 ans d'exploitation.

Etienne Habegger rapporte pour la commission du Conseil. Les explications de Gilbert Pidoux, chef de la voirie, ont convaincu ladite commission, à l'exception d'un de ses membres pour des raisons d'économies. Il est donc proposé au Conseil d'accepter les conclusions municipales, ce qui est fait sans discussion (1 avis contraire).

Le Conseil est remercié par le municipal Olivier Duvoisin.

Vente du domaine agricole de Chalabruz

La Municipalité propose au Conseil de vendre cette exploitation de 28 hectares à Magadis Richardet, fermière exploitante depuis 1986. Une proposition qui s'inscrit dans le cadre du programme de législation et plus particulièrement de la communication au Conseil N° 25/18. Celle-ci indiquait que des discussions étaient en cours avec les fermiers et qu'une vente lors de la présente législature était envisageable. Il faut souligner les investissements importants réalisés par la famille Richardet, le poulailler de 1000 m² par exemple, et la volonté d'aménager une serre pour les cultures maraîchères. Le prix de vente a été fixé par la Commission foncière rurale à Fr. 1'720'000.-, après rapport d'expertise d'EstimaPro Sàrl. Le 8 mars dernier, Magadis Richardet confirmait par écrit son intérêt à l'acquisition du domaine à ce prix. Le fermage actuel se monte à Fr. 28'069.-.

L'entrée en matière est combattue par le conseiller Daniel Perret-Gentil qui estime que la vente n'est pas une bonne solution tant qu'Imago, le projet de pôle cantonal de l'agriculture et centre d'enseignement professionnel des métiers de la terre à Moudon, n'est pas réglé. Il pense qu'un droit de superficie serait préférable et demande le renvoi du préavis à la Municipalité.

S'ensuit une très large discussion à laquelle de nombreux conseillers prennent part. Au final c'est à bulletin secret que la proposition de renvoi est acceptée de justesse par 1/5^e des membres présents, conformément au Règlement du Conseil (10 - 1 - 35). Le préavis sera repris lors de la séance de septembre.

Nouvelle association «Epuración Moyenne Broye»

Depuis 1976 les stations d'épuration de Lucens et Granges-Md contribuent à améliorer significativement la qualité des eaux de la Broye. Depuis, d'autres communes ou associations sont venues agrandir les bassins versants de ces deux STEP et il est noté un fort développement démographique dans la région. Depuis 2011, un regroupement «Moyenne Broye» est envisagé, comportant 30 communes tant vaudoises que fribourgeoises. Les normes environnementales ont évolué et il est maintenant nécessaire de pouvoir traiter l'azote et les micropolluants. Sur le site de l'actuelle STEP de Lucens, il est prévu de construire une nouvelle STEP pour environ 70'000 équivalents/habitants, reprenant certains ouvrages existants, pour un montant d'environ 68 millions dont à déduire 16 millions de subventions. Pour le moment, le préavis ne concerne que la constitution d'une nouvelle association de communes: «Epuración Moyenne Broye». Après une période transitoire de 5 ans environ, les diverses associations actuelles seront dissoutes (l'AIML pour Moudon-Lucens). En conclusion, la Municipalité propose au Conseil d'adopter les statuts de l'EMB, tout comme les 29 autres communes doivent aussi le faire prochainement (ou l'ont déjà fait).

La rédaction du rapport de cet important objet a été confiée à Willy Blaser. Sa commission relève que le projet a fait l'objet d'une présentation dans 5 communes dont Moudon l'automne dernier. Avec cette nouvelle construction, répondant aux exigences fédérales, les taxes d'épuration passeront de Fr. 50.- à environ 90 ou 100 francs/habitant. Le site de Lucens a été préféré à Granges-Md car, outre que c'est l'endroit où il y a la plus grande quantité d'eau à traiter, la station est existante et le terrain propriété de l'AIML. La nouvelle association prendra en charge les frais de certains collecteurs communaux pour Fr. 850'000.-. Le plafond d'endettement de l'EMB sera de 90 millions. Au final, la commission propose d'accepter les statuts de l'«Epu-

ration Moyenne Broye», ce qui est fait sans discussion et à l'unanimité des membres du Conseil. Il en est remercié par la syndique Carole Pico de même que la commission qui a planché sur le préavis.

Financement de mesures de soutien Covid-19

En réponse à la situation économique difficile actuelle, la Municipalité propose une série de mesures de soutien financier sur le plan local, à savoir: bon d'achat de Fr. 20.- à chaque habitant, prise en charge de la taxe déchets des entreprises pour 2020, soutien max. de Fr. 150'000.- pour la piscine (mesures sanitaires exceptionnelles), pas de taxe pour les établissements publics exploitant une terrasse sur le domaine public, soutien à certaines associations pour des actions ponctuelles. Le tout pour un montant de Fr. 360'000.-.

Tant la commission du Conseil présidée par Avni Iseni que la Cogefin par la voix de Simon Benjamin préconisent l'acceptation du préavis présenté, ce que le Conseil fait à l'unanimité ou presque (1 abstention) et sans discussion.

Carole Pico remercie le Conseil du soutien qu'il apporte à la Municipalité avec cette action en faveur de la population et des commerces moudonnais.

Banquet de Cornier

La situation sanitaire actuelle liée au Covid-19 reste très incertaine et, le 11 mai dernier, la commission dite «de Cornier» (prés. André Zimmermann) a pris la décision de reporter le traditionnel banquet de fin de législature au 11 septembre 2021. Les inscriptions déjà payées seront remboursées et les exploitants des fermes communales informés. Un report au printemps ou début d'été n'aurait pas été judicieux quant aux travaux liés à l'agriculture. Cette décision est acceptée par le Législatif, sans discussion (1 abstention).

Rapport sur les archives

Comme il est de tradition, la présidente donne un aperçu de sa visite aux archives communales.

Prop. individuelles

Sandrine Bosse Buchanan présente un postulat émanant du groupe PS/Les Verts concernant la relance verte de l'économie par la création d'un fonds communal énergétique; un effort commun pour favoriser la transition énergétique. Charles Charvet, s'il souscrit à ce postulat, s'inquiète du financement (taxe sur l'électricité, sur les

impôts?). Au contraire d'André Zimmermann qui trouve qu'on «enfonce des portes ouvertes» et qu'on crée des réglementations supplémentaires. Le vote est serré: 23 oui, 20 non et 2 abstentions: le postulat est renvoyé à la Municipalité pour étude et rapport.

Françoise Matthey s'inquiète de l'«affaire RétroBus». Il lui est répondu par Carole Pico: les procédures sont en stand-by jusqu'en septembre mais l'association avance dans sa construction en Bronjon. Une partie des bus y trouvera sa place (en fin d'année).

Serge Demierre revient sur le préavis Chalabruz: avec le renvoi, certains ont joué la montre, la décision intervenant au prochain Conseil.

Charles Charvet souhaite une étude de faisabilité pour l'achat du Grand-Air et des terrains annexes, il est soutenu par René Meillard.

Afaf Ben Ali souhaite une réflexion supplémentaire concernant les mesures Covid sur le plan sanitaire. Elle pense tout spécialement aux soignants qui devraient pouvoir disposer de masques FFP3 ou encore à la sécurité sanitaire à la Maison de santé récemment ouverte. Carole Pico ne pense pas que ce soit de la responsabilité et dans les compétences municipales mais elle prend note de cette demande.

Michel Piguet, au nom de Christophe Gertsch, accidenté, remercie les électeurs de la confiance que ceux-ci lui ont accordé.

Anne Salomon déplore l'état de l'entrée de la Douane et souhaite que les bacs soient fleuris. La syndique dit être d'accord avec elle. La même conseillère regrette aussi le taux de participation ridicule de l'élection de dimanche dernier.

Etienne Habegger regrette le renvoi du préavis Chalabruz, qui place les exploitants dynamiques dans le flou.

Willy Blaser déplore l'aspect visuel que donne notre cité: sacs à ordures bleus (ou noirs) le samedi, manque d'entretien. Il aimerait savoir aussi où en est le projet d'aménagement du centre-ville. Il y a des oppositions qui sont en cours de traitement lui est-il répondu par J.-Ph. Steck.

Nicolas Martin remercie le Bureau du Conseil de cette soirée à la Douane, bien organisée. A réitérer si possible!

Il est 23h06 lorsque la présidente peut lever la séance en remerciant le Conseil de sa participation, et avec les remerciements d'usage d'une fin de présidence.

[Luc Baer]

OULENS-SUR-LUCENS

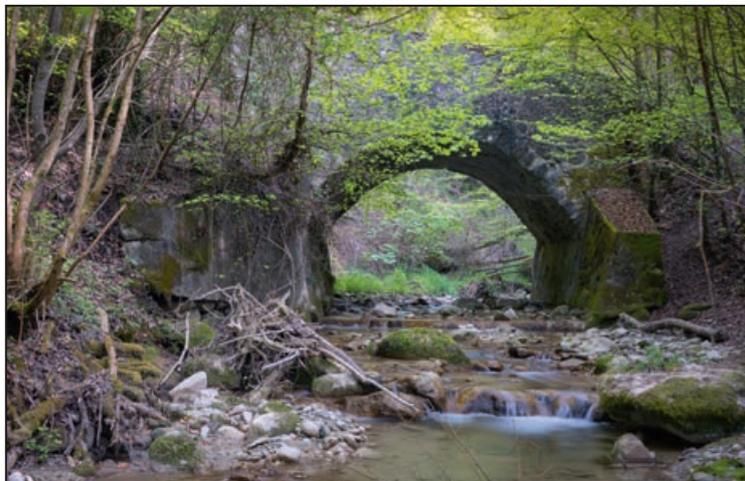
Photographie

Exister et positiver

• Depuis le 15 mars, avec comme simple objectif de faire rayonner de la positivité, Rémy Aubort publie tous les jours une de ses photos sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram. Touché comme tout le monde par les mesures de protection sanitaire, il a cherché un moyen de transmettre de la positivité tout

en faisant connaître son travail photographique.

Cet habitant d'Oulens-sur-Lucens a commencé par publier des photos prises dans les semaines avant le confinement, puis dès la fin mars des photos prises depuis le village d'Oulens, ou dans ses abords immédiats.



Après 20 jours de publication quotidienne commence une première série thématique de 15 clichés intitulée «Les petits bonheurs simples de la vie». Une série de sujets simples du quotidien, un insecte sur une fleur, une abeille construisant son couvain, quelques gros plans de fleurs ou de bourgeons.

Depuis fin avril, une nouvelle série intitulée «Label Broye» développe une série de clichés représentant «La Belle Broye», alternant photos de paysage et photos naturalistes de notre belle région. Ces photos sont publiées sans commentaires ni légende, laissant libre court à la réflexion de la personne regardant la photo. Le seul point commun de ces clichés est que les pieds du photographe sont posés dans la région. Cette série durera tant que l'inspiration sera présente et que le photographe trouvera le temps et la motivation nécessaire à cette tâche.

Le photographe

Photographe amateur, Rémy Aubort est passionné de photographie depuis l'adolescence. Cette passion, additionnée à celle de la nature, l'a poussé à pratiquer la randonnée et la haute montagne, pour chercher les sujets dans le terrain.

La démarche photographique est effectuée le plus simplement possible. Pas de mise en scène, pas de

pose dirigée, utilisation au maximum de l'éclairage naturel, recherche des situations où la lumière est la plus propice, recherche de perspective intéressante. Certains clichés restent dans la tête plusieurs années avant que le photographe puisse être à l'endroit choisi, lorsque la lumière correspond à l'image désirée. D'autres sont pris sur le vif, au hasard d'une promenade.

La technique est la plus simple possible, les images sont développées, mais elles ne sont pas retouchées, sauf cas exceptionnel. Les seuls assemblages d'images sont pour élargir l'angle de prise de vue pour les panoramas.

La photographie naturaliste est effectuée au hasard des rencontres, le principe est d'avoir le plus souvent possible le matériel à portée de main, si une situation intéressante se présente. Le photographe accorde autant d'intérêt à l'arrière-plan, à la situation de vie, au rythme et à la composition de l'image.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces publications en vous abonnant aux pages du photographe, ou en vous abonnant au hashtags.

Facebook: rémyaubort

Instagram: remyaubort
#fasolphotography - #labelbroye

[Comm.]

Réclame



Le Programme Bâtiments



énergie vaud



Nous passons beaucoup de temps à la maison...

Alors, autant y être bien!

Pensons à la rénovation énergétique!

Le Programme Bâtiment et le Canton de Vaud soutiennent financièrement les assainissements énergétiques. N'hésitez plus et profitez des subventions.

leprogrammebatiments.ch
vd.ch/subventions-energie





Colonnes des partis

Victoire du Parti les Libéraux Radicaux Moudon et de l'Entente Moudonnoise

• Les premiers résultats de l'élection complémentaire publiés dimanche 21 juin 2020 en début d'après-midi étaient erronés. Pour rappel, les 4 candidats qui se présentaient pour le remplacement de deux municipaux socialistes étaient dans un mouchoir de poche avec un écart de 16 suffrages.

Après avoir consulté le procès-verbal du bureau électoral, le PLR Moudon et l'Entente Moudonnoise ont identifié un souci important dans

l'addition des voix. Le problème résidait dans une mauvaise comptabilisation des suffrages dans les listes dites non modifiées. Après contrôle par le Préfet de la Broye-Vully, les corrections nécessaires ont été apportées et les résultats définitifs ont permis à Véronique Diserens de l'Entente Moudonnoise et Serge Demierre du PLR Moudon d'être élus au premier tour.

Ce succès permet à nos deux partis de remplacer les deux municipaux socialistes démissionnaires.

L'objectif est donc atteint. Nous félicitons chaleureusement Véronique Diserens et Serge Demierre pour leur brillante élection et remercions

nos membres pour leur soutien indéfectible lors de cette campagne.

[Comm. PLR Moudon et Entente Moudonnoise]

Les chiffres

Bosse Buchanan Sandrine (PS)	336	Non élue
Demierre Serge (PLR)	524	Elu
Diserens Véronique (EM)	564	Elue
Gertsch Christophe (PS)	330	Non élu

Défaite et enseignements à tirer

• Tout d'abord, il convient de féliciter les 2 nouveaux Municipaux de Moudon et leur souhaiter le meilleur pour la suite de leurs activités politiques, pour le bien de Moudon. Au niveau du PS, il y a évidemment de la déception mais il faut toujours accepter la démocratie sans rancœur. En outre, cette élection complémentaire doit permettre aux moudonnoises et moudonnois de tirer quelques enseignements intéressants.

Le premier est que l'objectif 50 est malheureusement bien loin derrière nous... avec 26% de taux de participation, c'est en effet très inquiétant. Ainsi seule 1 personne

sur 4 a voté. Cela doit donner à réfléchir pour les élections communales générales de 2021 et redonner l'envie de voter...

Le deuxième enseignement concerne le parti de l'Entente moudonnoise. Ce nouveau parti politique sur la scène moudonnoise est né sur les cendres du groupe «UDC et hors parti» lors des élections communales de 2016. Il faut avouer que c'était une très bonne idée d'éliminer l'étiquette UDC pour se fondre dans une identité plus sympathique. Ni de gauche, ni de droite clamaient haut et fort les ténors de ce parti. D'ailleurs, ils n'aiment pas tellement que l'on parle comme un parti... «C'est un rassemblement de citoyens sans couleur politique qui veut juste faire avancer Moudon»...

Macronisme à la sauce moudonnoise. Soit... soit... mais les réflexes de politique politicienne ont vite pris le dessus. Sans hésitation, l'Entente Moudonnoise et le PLR ont fait des listes communes pour cumuler leurs voix en assurant ainsi quasiment l'élection de leur candidats respectifs. Les choses sont maintenant claires et il faut s'en réjouir. L'Entente est un parti comme les autres. C'est un parti de droite avec une orientation politique claire et avec les mêmes stratégies que n'importe quel autre parti.

Le troisième enseignement est l'absence de campagne, dû il est certain à cette drôle de période «covidienne». Le fait de ne pouvoir mener une campagne de proximité et de terrain est un gros handicap pour des candidats de gauche. Il a également manqué un vrai débat politique, réunissant tous les candidats. Sommes-nous réellement capables de décrire les projets des différents

candidats? Force est de constater que l'absence de campagne ne réussit pas à la gauche.

Et enfin, quatrième, il faut savoir se remettre en question. Nos candidats ont fait d'excellents résultats en faisant jeu égal au niveau du nombre de listes avec le PLR et l'Entente. Mais pour pouvoir passer la rampe d'une élection complémentaire, il est nécessaire que le Parti socialiste rassemble au-delà de son électorat de base... c'est une réalité

et une gageure dans une élection majoritaire et surtout dans une élection complémentaire.

Pour conclure, nous souhaitons remercier chaleureusement les électrices et les électeurs pour leur soutien. Cela ne passe pas cette fois mais les élections générales arrivent bientôt et nous serons là, pour une ville de Moudon solidaire, écologique et sociale!

[Parti Socialiste de Moudon et Les Vert-e-s Moudon]

Libre opinion

Cette rubrique n'engage pas la rédaction

Election compl. à la Municipalité

• N'en déplaise à Jérôme Galichet et Cécile During, les deux journalistes de la RTS qui voulaient faire passer le taux de votants à 50% aux Elections fédérales de 2019, les Moudonnois sont très vite retombés dans leurs vieux travers, à savoir que l'on se prononce moins à Moudon (moins 10%) que dans l'ensemble de la Suisse en général. L'effet télévision s'est estompé, et même pire puisque, pour une élection concernant exclusivement la population moudonnoise, le taux de participation n'a même pas atteint les 26%, y compris les membres des communautés étrangères qui avaient, rappelons-le, la possibilité de se prononcer pour autant qu'ils bénéficient d'un permis de séjour en Suisse depuis dix ans et qu'ils résident dans le canton de Vaud depuis trois ans. On peut en déduire que les Moudonnois, dans leur grande majorité, «s'en tamentonnent le coquillard comme de l'an 40». On se consolera en constatant que Payerne n'a pas fait mieux avec un taux de participation de 27,5%.

Pourquoi? Si le regrettable report de l'élection du 5 avril au 21 juin est certainement l'une des raisons plausibles, il faut bien reconnaître que la campagne électorale menée tant par les uns que par les autres fut assez terne. Les propos des candidats, parus entre autres dans la presse locale, étaient dénués de sens critique, d'émotion, capables de susciter une réaction de la part des électeurs ou encore une discussion engagée par des avis tranchés. Au contraire, ces lignes atones n'ont fait que conforter la population dans son opinion que tout allait bien dans le meilleur des mondes... De plus, les apparitions publiques des candidats ont été peu nombreuses, et on mettra ça sur le compte du Covid.

En fin de compte, pourquoi ne sonne-t-on même plus les cloches à la publication des résultats? C'est bien là la preuve d'un certain désintérêt... même au plus haut niveau!

[Luc Baer, Moudon]



NAISSANCES
d'enfants d'habitants de la région

Sohan
né le 10 juin 2020
Famille Barreiro Meneses, Villeneuve

Elina
née le 14 juin 2020
Famille Buja, Seigneux

Lidia
née le 14 juin 2020
Famille Diogo Qveridinha, Ménières

Jenny
née le 15 juin 2020
Famille Aeberhard, Henniez

Jess
née le 15 juin 2020
Famille Aeberhard, Henniez

Eileen May
née le 16 juin 2020
Famille Worrod, Servion

Muhammed
né le 17 juin 2020
Famille Almuhammed, Moudon

HOMMAGE

Mézières

Simone Lavanchy, une histoire de cœur

• A la cérémonie funèbre du 6 juin dernier, soixante personnes ont pris place au temple de Mézières, vu les dispositions sanitaires en vigueur en cette période bien spéciale. Tous les amis, proches et connaissances étaient de tout cœur avec la famille de Simone, tout près ou au loin. Madame Anne-Christine Golay, pasteure, a conduit le moment d'adieux en évoquant la vie de Simone.

Simone Lavanchy était née le 24 janvier 1938 à Vucherens. Ses parents, Ernest et Angèle Duc-Cherpillod, ont eu trois filles et un fils. Elle était la 3^e. Elle passa sa jeunesse dans son village, aidant à la ferme familiale. Jeune fille, elle trouva un poste dans l'intendance à l'école cantonale d'agriculture de Grange-Verney. Elle met du cœur à l'ouvrage et chantonne en travaillant. Puis c'est aussi dans une famille à Pully qu'elle déploie ses talents: en cuisine, en repassage,

en nettoyage, en relations avec autrui, le tout avec une efficacité avérée. Elle aime aussi le travail de la terre; ses racines joratoises et paysannes ne sont pas loin... Elle s'en alla donc à Grandvaux faire les vendanges. Superbe paysage et ambiance garantie! Un jeune homme nommé Claude s'y trouvait également et c'est le coup de cœur qui mena ces amoureux devant l'officier d'état civil puis le pasteur dans le temple de Grandvaux en 1962. Il faut dire que Claude faisait partie de la paroisse de Grandvaux-Villette, à l'époque. Le couple s'installa à Grandvaux puis déménagea à Pully et la famille s'agrandit avec Olivier



et Régine. Claude travaillait à la commune de Pully comme maçon.

Quand le poste de conciergerie du tout nouveau centre médical de Mézières et environs fut mis en postulation en 1970, le dé clic fut vite fait, je présume! Ce travail leur correspondait parfaitement car Claude et Simone étaient complémentaires. Elle, à l'intendance, comme à Grange-Verney! 30 ans passèrent comme l'éclair et en 2000, la retraite sonna.

Simone avait à cœur de voir grandir ses deux petits-enfants. Elle était un peu aussi la grand-maman du quartier. Souriante et accommodante, elle ne se plaignait jamais, et ces derniers temps, même si son

cœur lui jouait des tours, elle disait que tout allait bien « quand on peut se lever le matin et entendre les oiseaux ». Elle a eu la joie de faire partie du Chœur Mixte de Mézières comme alto. Que de belles rencontres et escapades! Elle a aussi œuvré comme vendeuse de pâtisseries au Théâtre du Jorat. Dans ce qu'elle entreprenait, elle y mettait son cœur. Les rendez-vous au café du mercredi matin ont été des moments inoubliables et Simone, comme d'autres avant elle, va manquer au groupe, on regrettera certes, mais on se souviendra de ses expressions d'ici, de sa bonhomie et... de ses pâtisseries.

Son cœur usé s'est arrêté le 2 juin. Elle a rejoint Claude au cimetière de Mézières. Ce qui est bien dans les histoires de cœur, c'est qu'elles sont éternelles dans le cœur de tous ceux qui en ont un. Simone y a pris sa place pour toujours.

[Martine Thonney]

Réclame

AUX ACTEURS DU TOURISME :

30% DE SOUTIEN DU CANTON**SUR VOS OFFRES**INSCRIVEZ VOS OFFRES
DÈS MAINTENANT SUR :**www.welqome.ch****welQome**
UNE ACTION QoQa & VAUDE**-20%**de rabais
pour le client**+10%**de plus-value
pour le prestataire

JORAT-MENTHUE

Autorités

Le terrain de foot de Villars-Tiercelin sera rénové

• Le Conseil communal de Jorat-Menthue s'est tenu le lundi 15 juin exceptionnellement à la grande salle de Thierrens, désinfectée et aménagée en fonction des mesures sanitaires et homologuée par la Préfecture. Le préavis concernant la rénovation du terrain de foot de Villars-Tiercelin est accepté. Les préavis concernant les comptes 2019, le rapport de gestion 2019 et l'Arrêté d'imposition pour 2021 sont acceptés.

Une dernière séance du Conseil communal en tant que syndique pour Line Gavillet qui a décidé de quitter sa fonction en cours de législature. Membre de l'Exécutif de Jorat-Menthue depuis 2011 et syndique depuis 2015: «Durant ces années à l'Exécutif de Jorat-Menthue, j'ai eu la chance rencontrer des personnes bienveillantes qui m'ont accompagnée et encouragée et c'est ce que je vais garder en mémoire au terme de ce mandat, que j'ai décidé d'écouter».

Frédé-Daniel Grossen lui aussi décide de ne pas se représenter à la présidence du Conseil communal. Une décision mûrement réfléchie et le passage de témoin se fait en douceur. Est élu à la présidence Christophe Korber et Frédé-Daniel Grossen à la vice-présidence avec de forts applaudissements.

Line Gavillet remercie Frédé-Daniel Grossen: «Depuis que tu habites à Peney-le-Jorat, au Quartier Latin, tu as toujours participé à la vie politique de notre commune. D'abord au conseil général, puis à la municipalité depuis 1984, 4 législatures, jusqu'en 2000, puis de nouveau au conseil général, et tu étais président au moment de la fusion de Jorat-Menthue. Tes connaissances, ta rigueur, ton enthousiasme et ta passion ont permis d'ancrer solidement les fondements de notre commune».

Comptes et Rapport de gestion 2019 acceptés à l'unanimité

Arrêté d'imposition pour l'année 2021 est sans changement par rapport au nouveau taux adopté pour l'année en cours, soit 70,5% pour l'impôt revenu et fortune, ainsi que les impôts des personnes morales. L'arrêté d'imposition 2020 était frappé d'une bascule pour compenser la reprise par le canton des coûts de prestation de soins à domicile. La commune de Jorat-Menthue a



Frédé-Daniel Grossen, Christophe Korber et Line Gavillet

ds

réduit son taux de 1,5 point à partir du 01.01.2020. Le préavis no 36/2020 accepté à l'unanimité.

Rénovation du terrain de football de de Villars-Tiercelin. Sur le territoire de Jorat-Menthue, il s'agit du seul terrain de sport extérieur. Les infrastructures sont principalement destinées à la pratique du football, mais il accueille aussi d'autres utilisateurs: FC Villars-Tiercelin, 1^{re} équipe; Mouvement juniors

du Centre, 1 équipe; mouvement séniors, 3 équipes qui jouent sur plusieurs terrains entre Froideville, Cugy, Bottens, Poliez-Pittet et Villars-Tiercelin; Tir à l'Arc des Loups du Jorat et Club canin.

Le terrain de foot a été créé en 1957 et n'a pas subi d'adaptation depuis lors. Après une discussion et suggestions diverses quant à l'avenir de ce terrain, le Conseil décide d'accepter les travaux de réfection

du terrain de foot, la création d'une zone d'entraînement, les aménagements de barrières et grillages, ainsi que le remplacement de l'éclairage. Un crédit de Fr. 155'000.- est accordé sur préavis n° 37/2020. Les conseillers jouent la carte de l'immédiateté mais laissent la porte ouverte quant à l'avenir du terrain - plus beau, plus grand, mieux équipé, fusionné... affaire à suivre.

[Dany Schaer]

JORAT-MENTHUE

Autorités

La vague «Femme» n'est pas montée jusqu'à Jorat-Menthue

• Suite au départ en cours de législature de Line Gavillet, syndique, l'Election complémentaire à la Municipalité a eu lieu dimanche 21 juin 2020. Trois candidatures ont été déposées: Mathilde Goumaz, Sousan Farboud Ganjehei et René Pernet.

René Pernet, fromager de Peney-le-Jorat, est élu avec 276 suffrages au 1^{er} tour. Désormais, la Municipalité de Jorat-Menthue n'est composée que de Messieurs. Nos félicitations au nouveau municipal et nos encouragements aux Dames pour qu'elles se présentent aux prochaines élections de mars 2021.

L'élection du syndic aura lieu à fin juillet.

[Dany Schaer]

Commune de Jorat-Menthue Election complémentaire à la Municipalité du 21 juin

Est élu:

René PERNET avec 276 suffrages

Obtiennent des voix:

Mathilde Goumaz avec 119 suffrages

Sousan Farboud Ganjehei avec 54 suffrages

Voix éparses 10 suffrages

Electeurs inscrits 1047

Bulletins rentrés 470

Bulletins nuls 1

Bulletins valables 469

Bulletins blancs 10

Participation (%) 44.8%

Majorité absolue 235

Les opérations sont terminées le 21 juin 2020 à 11h30

L'élection du syndic aura lieu à fin juillet

THIERRENS

Le Conseil siège à huis clos

Montanaire

• La séance du Conseil s'est déroulée le 17 juin à la grande salle de Thierrens dans d'excellentes conditions sanitaires. Le vote pour que le Conseil communal siège à huis clos est accepté ainsi que les quatre préavis présentés. Un Conseil qui retrouve de la couleur et ses dossiers.

Préavis no 3/2020: les travaux d'aménagement d'une traversée piétonne et d'un trottoir sur la RC 501-B-P à Saint-Cierges, le projet, faisant suite à une pétition des riverains datant de 2018, a fait l'objet d'un long débat. Les pétitionnaires souhaitaient la sécurisation de la traversée de la RC 501, entre le chemin piétonnier venant de l'école primaire et le trottoir en face au sud du village de St-Cierges. En conséquence, la Municipalité a décidé de la sécuriser avec la réalisation d'une traversée piétonne sous forme d'un îlot central. Elle va profiter de ce chantier pour compléter l'infrastructure piétonne en réalisant un trottoir le long de la RC 501-B-P, entre la traversée piétonne et la laiterie. Avec ces modifications, l'effet modérateur de vitesse de la traversée piétonne avec îlot central s'en retrouve renforcé, tout en restant dans le gabarit du domaine public. Le préavis est accepté à la majorité du Conseil qui accorde un montant de Fr. 133'279.- financé par la trésorerie. Le montant des subventions à recevoir diminuera la durée de l'amortissement.

Préavis no 1/2020: étude pour l'extension du site scolaire de Thierrens. Conformément à la Vision2020, le site de Thierrens constitue un axe important pour l'organisation du primaire. Le site accueille actuellement 18 salles de classes pour les élèves de la 1 à 8P, des salles spéciales, 1 salle de gym, 1 salle de rythmique. Le projet permettra de regrouper de manière cohérente les élèves du Plateau du Jorat sur 2 sites: St-Cierges pour les élèves de 1 à 6P et Thierrens pour les 1 à 8P et sera également pensé pour permettre d'agrandir le site en cas de besoin. Le projet global s'articule de la manière suivante: 1 abri PC1; 1 UAPE; 5 à 6 salles de classes et locaux annexes; 1 restaurant scolaire; 1 salle de gym VD2. Le Conseil autorise la Municipalité à effectuer l'étude du projet du présent préavis pour un crédit de Fr. 116'000.- accepté à la majorité.

Préavis no 2/202: réfection des infrastructures communales à St-Cierges: collecteur d'eaux claires

dans le secteur de la nouvelle laiterie (rte de Lausanne). La solution conseillée consiste à mettre en place un nouveau collecteur PP-HM de diamètre de 500 mm depuis la chambre située dans le vallon derrière les 3 Sapins, jusque de l'autre côté de la route soit sur une longueur d'environ 190 m. Puis plus en amont avec un collecteur de diamètre 400 mm sur environ 60 m jusqu'à la rue de la Forge. L'ancienne coulisse est à laisser en fonction pour continuer à reprendre les branchements existants, qui sont peu nombreux. Le préavis est accepté à l'unanimité et autorise la Municipalité à entreprendre les travaux dans les plus brefs délais et lui accorde pour ces travaux un crédit de Fr. 213'246.- par la trésorerie courante.

Préavis no 5/2020: statuts de l'association intercommunale pour l'épuration des eaux de la Moyenne Broye (EMB). A partir de 2011, des réflexions sont entamées pour envisager un regroupement des STEP dans la région «Moyenne Broye» comportant 30 communes (Vaudoises 23 et fribourgeoises 7). Un comité de pilotage régional (COPIL) est constitué; il durera en principe jusqu'aux votes des statuts des communes. Il consiste à préparer un projet régional d'épuration des eaux, ceci sur le plan technique, financier et organisationnel. Une convention lie les 30 exécutifs communaux, qui se sont engagés à financer les études et à présenter un projet à leurs organes législatifs. Préavis accepté à la majorité.

Election du bureau: Pierre-Olivier Baptiste est réélu par applaudissements ainsi que le vice-président Pascal Crisinel (voir site de la commune).

Divers

Les crottes de chiens laissées dans les champs ainsi que les canettes de bière sont une calamité pour les bovins. Des conséquences graves, des souffrances, la mort des animaux et des pertes financières importantes pour les agriculteurs et éleveurs. Un courrier devrait être adressé à tous les propriétaires de chiens et la pose de panneaux rappelant le plus élémentaire respect du terrain d'autrui.

La déchetterie de St-Cierges aura ses caméras de surveillance. Une mesure qui devrait calmer le non-respect des règles les plus élémentaires.

Covid-19: Claude-Alain Cornu, syndic, remercie les conseillers et les représentants des commissions d'être présents et du travail effectué durant cette période compliquée. L'esprit de collaboration et d'entraide a bien fonctionné.

Fête du 1^{er} Août: Elle aura lieu si les mesures s'ouvrent au rassemblement de 1000 personnes moyennant la mise en place du traçage. Mesure indispensable avec l'hygiène des mains, le respect de la distance, pour continuer de maîtriser la prolifération des cas positifs par une mise en quarantaine des contacts.

Pose de défibrillateurs sur la commune: Véronique Gilliard, vice syndique, fait état du nombre de personnes qui s'intéressent à suivre une formation ou déjà au bénéfice de cette formation. Vu l'intérêt important, la démarche peut aller plus loin dans la réflexion. Le point sera fait en fin d'année.

Prochain conseil: 29 septembre à Thierrens.

[Dany Schaer]



«La passion tracteurs...»

photo Dany Schaer

Pharmacie de service Dimanche 28 juin de 11h00 à 12h00: Pharmacie de Thierrens (Le seul et unique numéro de téléphone d'urgence des pharmacies du canton est le 0848 133 133. Centrale téléphonique des médecins de garde)
Etablissement médico-social L'Oasis, Moudon ☎ 021 905 97 97
Centre de consultations spécialisé ☎ 021 905 33 33
Médecin de garde ☎ 0848 133 133
CMS ☎ 021 905 95 95
Mamans de jour AMF (acc. en milieu familial) ☎ 021 557 30 65
Samaritains www.samaritains.com Stella Dougoud ☎ 079 259 81 75 Cours sauveur ☎ 0848 848 046
Médecins-dentistes SVM-D-SSO Urgences dentaires ☎ 0848 133 133
Association Graine de Curieux Halle de jeux à Moudon ☎ 077 452 53 80
Pomme-Cannelle Nursery-Garderie ☎ 021 905 33 74
Bibliothèque ☎ 021 905 45 82 Horaires sections jeunesse et adultes: ma. de 16h30 à 18h30 - me. de 14h à 15h jeudi de 16h à 18h - vendredi de 9h à 11h
SOS Alcoolisme ☎ 0848 805 005
Fondation L'Epi, 1533 Ménières Institution pour pers. en difficulté avec l'alcool www.lepi.ch ☎ 026 668 24 02
ASLOCA Broye ☎ 021 906 60 45
Epicerie du Cœur, Moudon Rue du Poyet 5 ☎ 076 434 60 82 CCP 60-199549-1 jeudi 17h30-19h30
Pro Infirmis Vaud ☎ 024 425 10 58
Pro Senectute ☎ 079 486 76 36
Arcades ☎ 026 477 60 60
Aide aux enfants et aux jeunes permanence 24h/24 ☎ 147
Groupe Suisses-Etrangers de Moudon et région www.suetmo.ch ☎ 079 281 54 34
Ludothèque Domino Av. de Lucens 1 Fermé jusqu'à nouvel avis Renseign. ludomoudon@gmail.com
Français en Jeu, Moudon & région Mauborget 8 moudon@francaisenjeu.ch ☎ 021 552 44 03
Parlons Français Moudon Poyet 3 pfmoudon@gmail.com (1 ^{er} étage) ☎ 079 560 19 26
SeMo Broye ☎ 026 477 60 70
AVIVO Lausanne ☎ 021 320 53 93
Musée du Vieux-Moudon (Rochefort) Rue du Château 50 Ouvert me, sa et di de 14h à 18h En dehors des heures, sur rendez-vous pour groupes ☎ 021 905 27 05
Musée Eugène Burnand Rue du Château Ouvert me, sa et di de 14h à 18h (du 28 juin au 30 août 2020) ☎ 021 905 88 66
Paroisse réformée Moudon-Syens Di 28.6 à 10h30 Culte à St-Etienne, Moudon
Paroisse protestante Curtilles-Lucens Di 28.6 à 10h Culte à Curtilles
Paroisse du Jorat Di 28.6 à 10h Culte à Mézières
Paroisse du Plateau du Jorat Di 28.6 à 10h Culte à St-Cierges, assemblée de paroisse
Paroisse catholique Moudon-Lucens Sa 27.6 à 17h 1 ^{re} communion, Lucens Di 28.6 à 10h Messe à Moudon
Paroisse de langue allemande Di 28.6 à 10h Gottesdienst, Payerne
Eglise Evangélique de Moudon Di 28.6 à 10h Culte (av. de Préville 2) voir www.eemoudon.ch
Eglise Evangélique Missionnaire Culte (voir eemlucens.ch) (Av. Louis-Edouard-Junod 6)
Armée du Salut Reprise le dimanche 28 juin à 10h à Lucens en extérieur